



## 23<sup>ème</sup> TROPHÉE DES RÉSIDENTS DE CHÂTEL STADE DU LINGA – VENDREDI 28 FÉVRIER 2014 À 18H00

### COURSE :

- Elle se déroulera sur le stade de slalom du Linga.
- Elle consiste en un slalom géant de douze à quinze portes.
- Les temps seront homologués pour l'obtention des flèches.
- Les tenues originales seront les bienvenues.

### INSCRIPTIONS :

- Les catégories seront déterminées en fonction du nombre d'inscrits dans chaque tranche d'âge et de leur niveau de ski. Pour cela, préciser lors de l'inscription :
  - le sexe
  - l'année de naissance
  - le niveau de ski : flèche (ou chamois) d'or, vermeil, argent, bronze, fléchette, cabri ou absence de niveau officiel.
- La nouvelle catégorie KADORS sera maintenue cette année et réservée aux résidents moniteurs, moniteurs stagiaires, anciens moniteurs, détenteurs du test technique ou courant en compétition. Préciser honnêtement cette qualification éventuelle à l'inscription.
- La course est réservée aux résidents propriétaires adhérents de l'Association, à jour de leur cotisation 2012, et à leur famille (maximum 5 inscriptions par adhérent).
- Cette année, pas de participation financière de la part des concurrents, celle-ci sera prise en charge par l'association. Les horaires seront confirmés par voie d'affichage au panneau des associations et par annonces de Radio Châtel les jours précédant la course.
- **Chaque concurrent devra être assuré pour la pratique du ski en compétition : licence FFS ou carte neige ou ticket journalier carte neige. Les assurances type famille, multirisques, etc., ne couvrent pas la pratique du ski pour une épreuve chronométrée quelle qu'elle soit. L'inscription à la course vaut acceptation de son règlement et en particulier de cet article.**
- La dotation de la course sera assurée par l'AARC et les donateurs chatellans habituels (institutionnels et commerçants). La remise des prix aura lieu à l'issue de la course sous le chapiteau municipal du Linga. Tous les participants à la course, leur famille, supporters, amis ainsi que tous les adhérents qui le souhaitent sont cordialement invités au verre de l'amitié sous le chapiteau chauffé.
- Le bulletin d'inscription à la course, dûment complété et signé, est à adresser à l'AARC, Les Tavaillons, 161 Chemin de L'Étringa, 74390 Châtel ou à déposer dans la boîte aux lettres de l'association qui se trouve à l'Office de Tourisme pour

**le mercredi 26 février 2014 à 12 HEURES, DERNIER DELAI.**

X-----X

### BULLETIN D'INSCRIPTION AU 23<sup>ème</sup> TROPHÉE DES RÉSIDENTS

RÉSIDENT Nom :

Prénom :

N° d'adhérent :

Résidence:

Nom	Prénom	Sexe	Année Naissance	Niveau Ski

Signature (obligatoire selon article ci-dessus concernant l'assurance) :